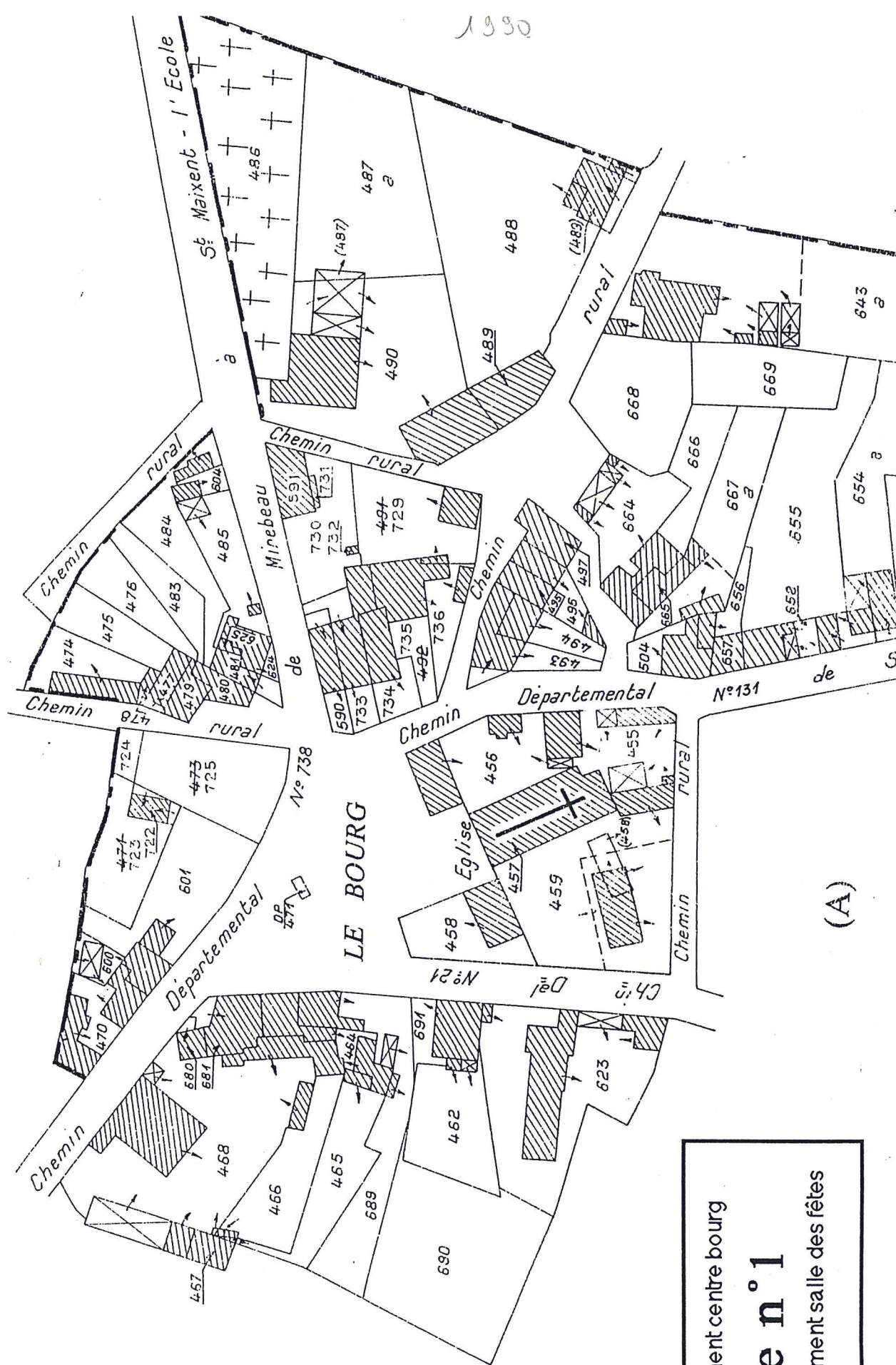


LE VAUSSEROUXIEN



(A)

Aménagement centre bourg

File n° 1

agrandissement salle des fêtes

SOMMAIRE

<i>Etat Civil</i>	page 1
<i>Impôts/services/subventions données en 90</i>	pages 2 - 3
<i>Le Mot du Maire</i>	page 4
<i>Budgets et Impôts</i>	pages 5 - 6
<i>Travaux de voirie</i>	page 7
<i>Entretien et réparations des bâtiments communaux</i>	page 8
<i>Ordures ménagères</i>	page 9
<i>Saviez-vous que ?...</i>	page 10
<i>Regroupement pédagogique</i>	page 11
<i>Tableau des rectifications opérées à la liste électorale</i>	page 12

ASSOCIATIONS

<i>E.S.V.V. saison 90/91</i>	page 13
<i>Au sein de l'A.P.A.V.</i>	page 13
<i>Ecole de regroupement St Martin - Vausseroux et Vautebis</i>	page 14
<i>Club du troisième âge</i>	page 15
<i>La Paroisse-</i>	page 15
<i>Autres Associations</i>	page 16
<i>La parole aux artisans</i>	page 16
<i>Barrage de la Grimaudière</i>	pages 17-18
<i>Les Artisans</i>	page 19

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Allard Angèle
Chapotet Claire Marie
Oulédi Thomas

MARIAGES

De le Fourm Christophe
et Rouvreau Pascale
De Châtaignier Vincent
et Deguille Florence

DECES

Ménard Leone
Pailler Valentin

Impôts

Le taux des taxes communales est inchangé :

Taxe d'habitation	10,42
Taxe foncière propriété bâtie	11,20
Taxe foncière propriété non bâtie	41,25
Taxe professionnelle	9,62
Taxe ordures ménagères	voir page
Propriété bâtie	

Services

Mairie :

Tel : 49.70.21.19

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 H 15 à 17H00.

Poste :

Le fourgon postal est sur la place les lundi, mercredi, vendredi de 9H00 à 10 H 15.

Heure de levée du courrier : 16 H 50 du lundi au vendredi et 12 H 50 le samedi.

Caisse d'Epargne : Le Mercredi à 12 h 00

Assistante Sociale Tel : 49.69.00.62

A Ménigoute : le matin de 9 H 00 à 10 H 00

A Vasles : 2ème et 4ème mardi du mois de 10 H 00 à 12 H 00 Mairie

Aux Forges : 1er et 3ème jeudi du mois de 10 H 00 à 12 H 00 Centre Social Cantonal

MSCI :

Permanence à Vasles le 2ème mardi de chaque mois de 9 H30 à 12 H 00 à la Mairie.

Subventions données en 90

- Association Départementale des Maires	235,00
- Collège de Ménigoute (pour voyage des élèves de 3ème)	405,00 (3 X 135)
- Centre Communal d'Action Sociale (pour repas des retraités)	4 000,00
- Association Coutumes et Patrimoine de Gâtine	500,00
- Association Communale de Chasse	400,00
- Entente Sportive Vausseroux - Vautebis (Football)	1 500,00
- Association pour l'animation de Vausseroux	1 500,00
- Club du troisième âge	500,00
- Association des Donneurs de sang St Martin - Vausseroux	250,00
- Association Ménigoutaise des Artisans et Commerçants	200,00
- Commune de St Martin (pour chauffage cantine)	2 500,00
- Ligue contre le cancer	100,00
- Association des myopathes de France	100,00
- Comité de la Prévention Routière	100,00
- Maison Familiale Rurale de Benassay	100,00
- Association Loisirs sportifs	300,00



Le Mot du Maire

1990, a été pour nous une année d'étude de projets (mini barrage et salle des fêtes...).

Bien mûrir pour ne pas échouer, bien mûrir parce que vous avez donné à un conseil le pouvoir de gérer vos impôts et de les utiliser pour l'avenir de la commune.

1990, fût aussi la continuité d'une unité cantonal et aussi la nomination de Monsieur Dulait à la présidence du Conseil Général dont chacun se félicite.

1990, sécheresse et des conséquences dramatiques et pas toujours comprises, cette tragédie suivie d'autres aléas, il faut la vivre au cœur des dossiers pour la comprendre.

1990, fini dans la paix, quelle chance de la connaître dans le monde, en France, dans nos communes et villages.

1991 débute avec la guerre, la haine... personne ne peut être indifférent à ces événements dont certains nous dépassent.

Mais construisons 1991 pour lui donner une autre image que celle du début.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaite que l'année soit bâtie de tous vos espoirs.

Nous remercions tous ceux qui contribuent au bien être de la commune mais aussi nos employés communaux qui sont essentiels pour chacun de nous.

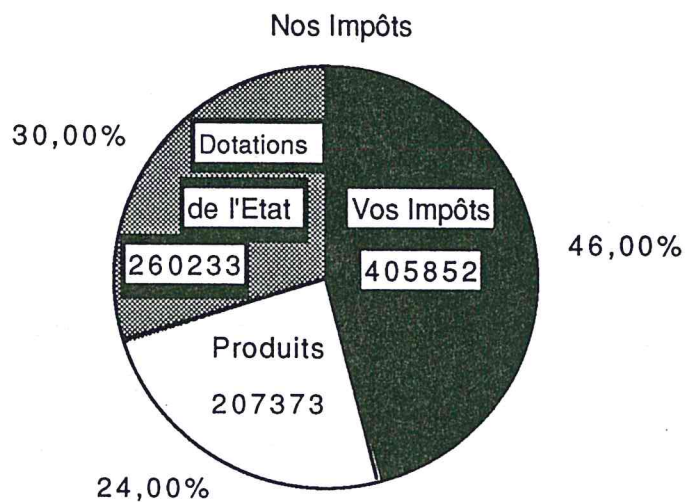
Philippe ALBERT

Budgets et Impôts

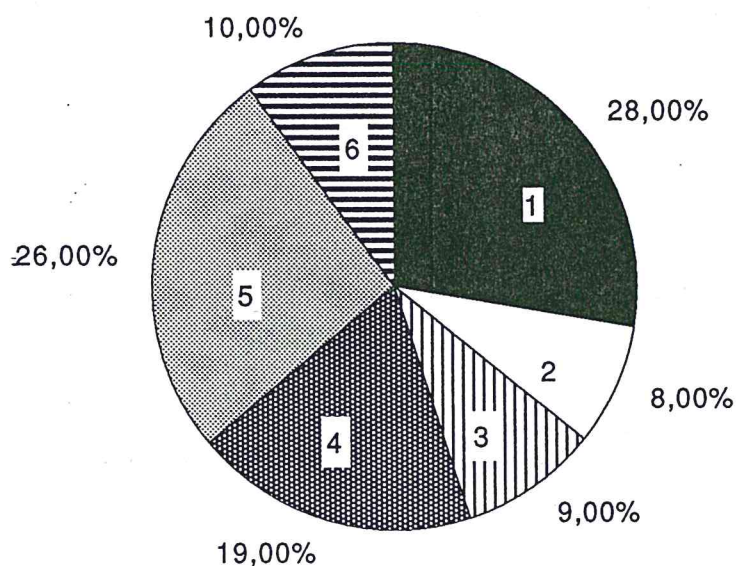
Le budget communal 1990 : Fonctionnement équilibré à 873 458 F

- 67 746 : taxe d'habitation - taux 10,42 %
- 58 229 : Foncier bâti - taux 11,20 %
- 200 978 Foncier non bâti - taux 41,25 %
- 78 899 Taxe professionnelle - taux 9,02 %

RECETTES



DEPENSES



Les produits de nos impôts pour la commune

- | | |
|------------------------|--|
| 1 - Frais de personnel | 4 - Participations |
| 2 - Travaux | 5 - Prélèvements sur recettes de fonds |
| 3 - Frais financier | 6 - Autres |

Budgets et Impôts

Vos dettes : 772 582,50 Frs : 0,90 fois le budget primitif 1990

Annuité : 179 265,45 (20 % du budget)

Intérêts : 77 263,44

Remboursement capital : 102 002,01

Investissement équilibré à 287 854 Francs

1 - Remboursement du capital (emprunt) : 102 003,00

2 - Acquisition de biens (matériel, mobilier...) 25 000,00

3 - Travaux de bâtiments et voirie 160 851,00

Reliquat :	1988	118 618 Francs
	1989	80 753 Francs
	1990	169 798 Francs

Ce solde de fin d'année est une sécurité dans la gestion communale. La différence en 1989 est due en partie à des travaux dont les subventions sont versées l'année suivante (travaux de goudronnage dans le bourg et remblaiement des ordures ménagères).

Les aides de l'Etat aux communes rurales est aussi fonction des réalisations communales.

C'est pourquoi, nous devons avoir un reliquat mais il ne faut pas qu'il tombe dans des proportions considérables.

Philippe ALBERT

Travaux de voirie

L'an dernier, 5 lampadaires ont été posés dans le bourg.

- 2 sur la route de Parthenay
- 1 sur la route de Ménigoute
- 1 sur la route de Vasles
- 1 sur la route de la Courbotterie

Elagage du chemin de la Garde aux six chemins. Des Cartes à la Brunetière - Limonière à Gouziot et route de la Limonière.

Pose de panneaux de limitation de vitesse 40 à la Juderie demandée par Messieurs Allard et Jorigné.

Pose de bordure de trottoir route de Vautebis côté de Monsieur Charles et Monsieur Perreira, ensuite route de Vasles de chez Monsieur Panajou à Monsieur Morisset. Le carrefour de la Croix Verte a été aménagé avec la participation de la commune de Vasles.

Total des investissements 95 454 Francs T.T.C.

Total entretien 13 164 Francs T.T.C.

Vidange de la fosse septique à l'école.

Cette année, beaucoup ont pu apprécier pendant la semaine de neige l'efficacité de notre cantonnier à nettoyer le bourg et ses environs.

J. DEGUILLE

Entretien et Réparations de bâtiments communaux

- * Réfection de l'électricité du Presbytère pour un montant de 16663FT.T.C.
- * Réparation et peinture des bancs de l'Eglise
- * Mise en place à l'école d'un compteur séparé du logement 1137F.T.T.C.
- * Rénovation du logement de l'école. Travaux effectués par Mr Texier Etienne et divers travaux par Mr Mauillon, locataire.
- * Cimenter l'abri scolaire
- * Convention d'entretien salle des fêtes avec Mr Pereira Joël 600 F.T.T.C.
- * Remplacement du mitigeur "participation à moitié commune et société de Football". Part communale 2 575 F.T.T.C.
- * Nettoyage de la croix du cimetière 1 200 F.
- * Achat de 5 extincteurs 2 832 F.

Total investissements communaux 35 561 F.
Total entretien 6 654 F.

* Nous tenons à remercier Mr et Mme Michel Fradin qui chaque année offrent les fleurs pour le 11 Novembre.

Jean Claude ROUVREAU

Ordures ménagères

Les ramassages des ordures ménagères restent inchangés. Les verres seront collectés le 10 juillet et le 11 septembre, quant aux objets encombrants le 17 octobre.

Suite à une demande de plusieurs personnes, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un collecteur de verre, pour vous permettre hors des ramassages de pouvoir les déposer.

En ce qui concerne le paiement de ce service que nous vous offrons, le Conseil Municipal, pour une raison de répartition plus juste de cette charge a décidé d'opter pour la redevance.

Paiement selon ce qui suit :

Une valeur foyer : 1 habitant : 1 part

2 habitants : 1,5 part résidence secondaire

3 habitants : 2 parts

4 habitants : 2,5 parts

5 ou plus : 3 parts

La part sera pour 1991 aux environs de 100 Francs

Philippe Albert

Saviez-vous que ?...

- La vitesse est limitée à 50 Km/h dans la traversée de l'agglomération
- Le 8 mai le repas des retraités offert aux 65 ans et plus a réuni 34 personnes.
- Le 14 juillet fut marqué l'année dernière d'un superbe feu d'artifice avec la complicité de Mr Claude Charon et Mr Lerche de St Martin du Fouilloux.
- La commune comprend 35 exploitations agricoles
- Au recensement 90, la population était de 329 habitants contre 358 en 1982 et 482 en 1962.
- La superficie communale est de 1 862 Ha dont 173 Ha de bois et taillis.
- Les écoles Vausseroux- St Martin accueillent 59 élèves dont 28 de Vausseroux et 18 de St Martin - 8 de Vautebis - 4 de Vasles et 1 de Ménigoute.
- Pour le département - densité en 1982, 57 habitants au Km²
- Celle de la commune - 18 habitants au Km²
- Plusieurs demandes ont été sollicitées et acceptées pour le service d'aide ménagère à domicile pour personnes âgées.
- l'Association Intermédiaire du Canton de Ménigoute assure toujours ses permanences au Centre Social des Forges du Lundi au Vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00. Ainsi 102 personnes furent reçues du 1er Janvier au 31 Décembre 90.

Jeanne Proust

Regroupement Pédagogique

Avenir où es-tu ?

Nous sommes à la transition, je dirai même que le mois de novembre sera "le pied du mur".

En effet, ce mois nous devons trouver des solutions tout en sachant qu'il faudra que celles-ci soient réalistes avec l'Académie, c'est à dire de supprimer des postes d'enseignants.

Une réunion présidée par Madame Principaud (Inspection Académique) a eu lieu le 12 mars , ayant pour rôle d'informer les Parents d'Elèves du canton sur la situation à venir.

Au cours de cette réunion, il a été présenté le projet de l'**Académie**, c'est à dire regroupement des CM1, CM2 à Ménigoute, suppression de l'école de Vausseroux et de Fomperron.

Les Maires du Canton ont proposé un autre projet, de faire trois sous-secteurs :

- Vasles - Ménigoute - Les Forges - Coutières
- Fomperron - Chantecorps - St Germier
- Vausseroux - Vautebis - St Martin du Fouilloux - Reffannes

Il appartient maintenant aux Parents d'Elèves de réfléchir et de soumettre leur projet car ce sont eux les décideurs, avec l'Académie bien-sûr.

Enfin, le bon côté de l'année 90 a été marqué par 5 jours passé par les CM1 et CM2 dans le Marais Poitevin.

Les enfants étaient encadrés par différentes personnes pour leur apporter des soutiens pédagogiques.

Nous avons élaboré un projet d'échange avec une école Irlandaise (Gabway). Malheureusement cette école qui paraissait tentée, faute des subventions qu'elle attendait pour financer cet échange, ne tient pas à continuer une correspondance qui ne pourrait aboutir sur un voyage.

Les enseignants du regroupement et de Reffannes avaient déjà travaillé par correspondance, preuve de leur dynamisme, je regrette de n'avoir pas de retour.

Tout ceci fait preuve que chacun contribue à la continuité de nos écoles.

Pour cause, au moment où il convient de solutionner les problèmes, il est nécessaire d'être solidaire.

Philippe ALBERT

**Tableau des rectifications
opérées à la liste électorale**

Additions		Radiations	
Baraton Mickaël	Bois Nery	Bodin Louis	La Constantinière
Bévin Nicole	Le Bourg	Braun Guillaume	Le Bourg
épouse Dumaine		Beaulieu Sylvie	Le Bourg
Dumaine Stéphane	Le Bourg	épouse Piron	
Hirart Sylvette	Le Bourg	Bausse Gilbert	Le Bourg
Péreira Loïc	Le Bourg	Fricker Hélène	Le Bourg
Pied Yvan	La Guillotière	épouse Braun	
Proust Antoine	Les Cartes	Hu Fernand	Le Bourg
Besseau Bernard	Montravel	Pelletier Edouard	La Garde
Besseau Bruno	Montravel	Pailler Christelle	Landgruère
Blandin Lucienne	Montravel	Pailler Annie	Le Bourg
épouse Besseau		Rousseau Louissette	Le Bourg
Buret Frédérique	Le Bourg	épouse Hu	
Caillet Edith	Les Touches	Schneider Kate	Bühl R.F.A. 85758
épouse Termeau		Veuve Fradin	Strasse
Charon Magalie	Le Chemin Vert	Anglade Marie Christine	Le Bourg
Deguille Xavier	La Garde	épouse Brouard	
Dupuis Didier	Le Bourg	Besnier James	Le Bourg
Fradin Solange	Le Bourg	Bernelas Dominique	La Fonzille
épouse Péroteau		épouse Oulédi	
Grelat Patrick	Le Bourg	Brouard Dominique	Le Bourg
Grellier Christophe	Le Theuil	Coutineau Fernand	Le Bourg
Grellier Dominique	La Plaine	Deguille Florence	La Garde
Grellier Stéphane	La Plaine	Guilbot Raymond	Montravel
Guénée Gabrielle	Biron	Longeau Yvette	Ste Marie
épouse Robin		épouse Moreau	
Péroteau Pascale	Le Bourg	Lumineau Annie	Le Theuil
Renaudeau Isabelle	Le Bourg	Moreau Camille	St Marie
Robin Marie-Chantal	Le Theuil	Oulédi Paulex	La Fonzille
Robin Marie Josèphe	Biron	Potreau Lucette	Montravel
Simon Béatrice	Le Bourg	épouse Guilbot	
épouse Grelat		Pied Marie Josèphe	Le Bourg
Termeau Christian	Les Touches	épouse Besnier	
Thouin Nadia	La Fonzille	Robert Laurence	Le Bourg
Robin Rémy	Biron	Serres Germaine	La Juderie
		Artault Jean Claude	La Juderie
		Pailler Valentin	La Juderie
		Proust Fabienne	Les Cartes
		Vincendeau Bernadette	La Barbotière
		Veuve Simonet	

E.S.V.V. saison 90/91

Le Club en fin de saison 89/90 a tenu son assemblée générale au cours de laquelle le bureau sortant a été reconduit.

Il a été évoqué les problèmes de discipline que venait de connaître le Club.

Notamment suite aux sanctions prises la saison 90/91 s'annonçait avec inquiétude (départ de 10 licenciés sur 38).

Cependant avec la reprise et l'arrivée de 3 jeunes en début de saison, les résultats des deux équipes sont satisfaisants. Il a été enregistré, depuis le début de saison, l'arrivée de quatre autres nouveaux jeunes joueurs.

Le Championnat a été très perturbé par les intempéries et à mi-parcours les deux équipes se trouvent en milieu de tableau.

Les coupes ne réussissent pas au Club et l'équipe a été éliminée lors de la 4ème journée de coupe des Deux-Sèvres par Irleau.

Avec une bonne mobilisation de chacun (joueurs et dirigeants) jusqu'à la fin de cette saison, la saison 91/92 à laquelle il faut déjà penser devrait bien se présenter.

Bon courage à tous

*Michel CHARON
Président*

Au sein de l'A.P.A.V.

En 1990, l'association a reconduit son activité du 14 juillet, en organisant un Rallye Pédestre Astuces.

Seulement quelques personnes ont profité de la bonne ambiance, mais les membres de l'association renouvelleront cette randonnée cette année en espérant qu'ils pourront compter sur la présence de plus de volontaires.

Du côté des pongistes, les meilleurs résultats ne sont pas à l'ordre du jour, mais une bonne complicité au sein de l'équipe permet aux joueurs d'être optimistes. L'effectif ayant diminué, il n'y a plus qu'une équipe qui évolue en 3ème division départementale, et pour la saison à venir vous pouvez nous rejoindre.

Laurent BERTHIER

Regroupement Pédagogique

St Martin - Vausseroux - Vautebis

Les effectifs du regroupement pédagogique sont en légère hausse à la dernière rentrée de septembre 1990 (59 enfants inscrits pour 3 classes).

Cependant une réflexion sur la situation scolaire dans le canton de Ménigoute devrait conduire à des propositions tendant à mettre en oeuvre une répartition différente des cours.

Localement, la classe de Vausseroux a participé à une classe patrimoine dans le Marais Poitevin du 28 mai au 1er juin 1990. Un projet de classe avait été établi à l'intention des enfants du cours moyen concernant le patrimoine historique en ethnologie du Marais.

Les enfants étaient hébergés dans un centre municipal où ils ont pu observer ou réinvestir des notions ou recherches effectuées en cours d'année scolaire.

Différents organismes concernés par des classes culturelles ont pu fournir des aides pédagogiques en matérielles :

- Parc Naturel Régional,*
- D.D.E*
- C.A.V.E.*
- D.R.A.C.*

Durant la présente année scolaire, les projets par cycle se mettent en place progressivement.

Ainsi un projet en lecture permet d'assurer de façon plus efficace la continuité des apprentissages grandes sections avec C.P.

Gilbert MORIN

Club du 3ème age

Le 3ème âge, plus communément appelé "Club des Aînés Ruraux", constitue une organisation très structurée dans le département . La Fédération Départementale à son siège à la Mutualité Sociale Agricole de Niort. Il y a environ 22000 adhérents dans le département. Elle est régie par la loi 1901 (organisation à but non lucratif). Chaque commune a son club depuis déjà une dizaine d'années. Son administration est tout à fait indépendante de celle de la commune. Les motivations des adhérents sont très différentes d'une commune à l'autre.

Le Club de notre commune avec sa soixantaine d'adhérents est très modeste quant à son effectif mais aussi quant à la diversité des loisirs sous toutes ses formes. Son activité se manifeste tous les jeudis après-midi. Elle se résume toujours par des jeux de cartes avec la participation d'une vingtaine de personnes. Ces réunions ont lieu gratuitement dans la salle polyvalente de la commune depuis la création du Club. Merci très sincèrement à la Municipalité pour sa générosité à l'égard de ses aînés.

En conclusion, ce genre d'association permet de réunir un certain nombre de retraités et, par voie de conséquence, d'améliorer les liens d'amitiés recherchés à l'âge de la retraite en particulier. Quel sera l'avenir du Club pour les prochaines années ? c'est à voir. Quoi qu'il en soit, formons des vœux pour qu'il se maintienne par l'inscription de nouvelles adhésions.

Michel Fradin

La Paroisse

Les activités paroissiales se continuent. Les répétitions de chant, chaque semaine, permettent à la chorale d'avoir un nouveau répertoire.

Selon les moments de l'année, des réunions de prières ou de réflexion sur la vie chrétienne sont organisées.

Il y a eu un changement cette année. Désormais, seul Monsieur le Curé de Ménigoute vient chez nous 2 ou 3 dimanches par mois pour célébrer la messe de 10 H 00. Les premiers dimanches nous avons une célébration sans prêtre à 11 H 00.

Les derniers dimanches, la messe a été célébrée à Vautebis à 10 H 00 et la communauté de Vausseroux y participe.

L'Eglise de Vausseroux est très grande ... et l'hiver il y fait très froid. Le chauffage même s'il est insuffisant revient très cher. La cuve à besoin d'être remplie..... Ce chauffage se paie par la paroisse, les quêtes du dimanche et une partie du denier du culte que vous versez. En 1990, 42 familles sur 123 dans la commune ont donné leur participation.

Notre dîner annuel permet un peu de boucler...

Je reste à la disposition de toutes les personnes âgées, malades qui aimeraient une visite. A vous tous de me les signaler.

Pour le catéchisme des enfants c'est Monsieur le Curé de Ménigoute qui en est le responsable. Et vu le petit nombre des enfants il faudra certainement envisager des regroupements nous en reparlerons.

En 1990, nous avons enregistré : 1 baptême, 7 sépultures, 3 mariages.

Alice CHARBONNEAU

L A.C.C.A.

Changement du Bureau de l'A.C.C.A.

Président :	Mr Michel Fradin, Lémonières
Vice - Président :	Mr David Marc
Secrétaire :	Mr Hu Régis
Trésorier :	Mr Dupuis Rémi
Membres	Mr Réault Bernard
	Mr Dano Marcel
	Mr Baraton Claude
	Mr Poudret Jean Marie
	Mr Proust Gilbert

L'ACCA remercie toutes les personnes qui ont assisté au banquet.

Michel fradin

Regroupement Pédagogique Bureau de la Cantine

Après un début difficile dû au départ de Madame Renel, membre actif pendant 11 ans du bureau de la cantine.

Notre souci fut d'apporter des modifications au niveau de la composition des menus. Pour l'information des parents nous distribuons ces menus.

Grâce à l'approvisionnement chez des grossistes nous avons pu maintenir des coûts de revient identiques.

L'habitude voulait qu'il soit organisé un concours de manille que nous avons remplacé par une représentation de théâtre. A l'heure où nous écrivons cet article, nous ne connaissons pas le profit que pourra nous apporter cette manifestation.

Des suggestions de la part des parents seront les bienvenues.

La parole aux artisans

Le restaurant "Chez N'Zot est heureux de vous accueillir pour vos repas de famille, banquet, communion, baptême, mariage.. Capacité maximum 100 personnes.

N'oubliez pas non plus nos soirées dansantes organisées par nos soins durant l'année, tel que soirée couscous, choucroute, fruits de mer....

Pour tous renseignements ou réservations contactez-nous au 49/70/21/00.

Barrage de la Grimaudière

Les études touchent à leur fin, les travaux pourraient bien débiter cette année. Le protocole d'accord se dessine peu à peu.

*** Indemnisation des propriétaires :**

CATEGORIES		accès à l'eau	indem. de réemploi
1ère catégorie	17 000 F/ha	1000 F/ha	25%
2ème catégorie	15 500 F/ha	1000 F/ha	25%
3ème catégorie	13 000 F/ha	1000 F/ha	25%
4ème catégorie	8 000 F/ha	1000 F/ha	25%

Les indemnités de réemploi pour les propriétés bâties seront de 15 % et de 25 % pour les bâtiments d'exploitations ainsi que les propriétés non bâties.

Les bois d'oeuvre et d'industrie seront indemnisés suivant la valeur d'avenir ou commerciale.

Les arbres fruitiers eux, auront une valeur de 300 F à 400 F par pied, les vergers reconnus comme tels seront indemnisés sur la base de 300 000 Fr/Ha.

Chaque parcelle aménagée se verra attribuée pour des drainages 8000 Frs/Ha, pour des clôtures de 10 à 26 Frs/ml.

Les contraintes sanitaires imposées, l'association a demandé à la CAEDS de prendre en charge la totalité des investissements. Les délaissés de parcelles inférieur à 50 ares deviendront propriété de la CAEDS et seront indemnisées.

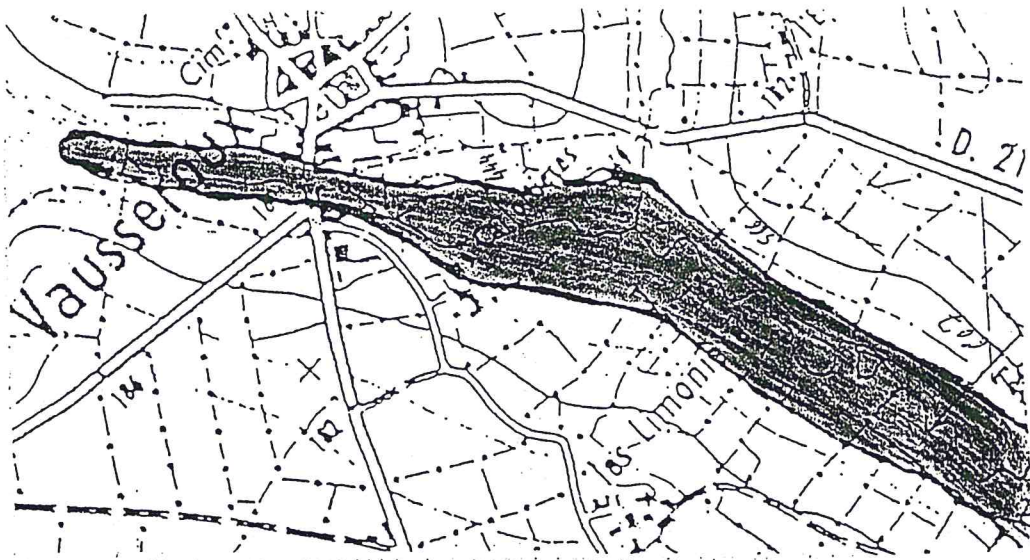
* Indemnités des exploitants

Tableau bulletin communale 1990

Région fiscale	Marge brute annuelle	% de l'emprise	Nbre d'années	Indem. complémentaires	indem globale col (2X4)+5
1	2	3	4	5	6
		$E < 5\%$	3		15220
Elevage	4660	$5\% < E < 10\%$	3,5	1240	17550
		$10\% < E < 15\%$	4		19880

L'association a demandé que les points d'eau soient rétablis avant le début des travaux.

* Mini barrage



Certaines études touchent à leur fin, aujourd'hui ce que l'on sait :

- * largeur du mini barrage environ 200 m
- * profondeur au mini barrage environ 6 m
- * côte maximale 167 (côte du grand barrage 167,50)

Les crues et leurs conséquences sur le bas du bourg, des études sont en cours, en prenant en compte les habitations qui présenteraient des risques d'inondation. Ces études doivent être pointues et négliger aucun détail.

* Conclusion

Je pense que ce mini-barrage doit faire partie des compensations d'un ouvrage que le canton n'avait nullement demandé.

Je m'emploie pour que Vausseroux obtienne cette réserve d'eau, qui ne sera peut-être pas sans inconvénient, mais aura l'avantage de ne pas voir un sol vaseux du style "Camarguais" à la porte de nos habitations.

Les Artisans

NEGOCE AGRICOLE

Grains - Aliments Sanders - Engrais

79420 VAUSSEROUX
☎ 49 70 21 05
Tél. 790 887 F



Alain SIMONNEAU

Vins - Bières - Fuel

79420 VAUSSEROUX

Tel : 49.70.20.29 RC Siret 33484413100014
APE 5709

TRANSPORTS ROUTIER

Grellier Alain

La Plaine
79420 VAUSSEROUX
Tel : 49.70.25.63

BLANCHARD Michel

Garagiste - Agent Citroën

79420 VAUSSEROUX
Tel : 49.70.21.12

CAFE RESTAURANT

CHARLES Bernard

79420 VAUSSEROUX
Tel : 49.70.21.08

RESTAURANT CHEZ N'ZOT

Didier DUPUIS

Chef de cuisine
79420 VAUSSEROUX
Tel : 49.70.21.00

Roland PARENT

La Juderie 79420 VAUSSEROUX
Maçonnerie en tous genres - Couvertures
Carrelages - Plâtrerie - Etc...
Tel : 49.70.28.98

Claude THOUIN

Abatteur forestier
Bois en grumes et taillis
La Fonzille 79420 VAUSSEROUX
Tel : 49.69.04.50

S.A.R.L. PEREIRA

Tuyauterie - Bâtiment et Industriel
Préfabrication en atelier et montage chantier
Acier carbone et inox
Soudure Chalumeau - Tig - Arc
Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tel : 49.70.20.03